



Dans un monde de plus en plus ouvert, la maîtrise d'une langue étrangère est un atout décisif pour votre insertion professionnelle et une opportunité pour élargir vos horizons.

La Région Normandie, en partenariat avec les Académies de Caen et de Rouen ainsi que la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF), a décidé de vous accompagner, en tant que lycéens normands, dans la pratique de l'anglais.

**Vous êtes élève de seconde** (filières générales, technologiques ou professionnelles) et vous souhaitez progresser en Anglais ?

Peut-être avez-vous des difficultés à vous exprimer ou tout simplement vous n'osez pas prendre la parole car vous pensez que votre anglais n'est pas assez bon ?

La Région vous offre l'opportunité de vivre gratuitement une semaine en totale immersion dans l'un des lycées normands accueillants **du 29 juin au 3 juillet 2020**.

C'est une occasion unique de développer votre pratique orale de la langue anglaise dans le cadre sécurisé d'un stage récréant les conditions de la mobilité et de l'immersion (pour cette raison l'hébergement dans l'internat des lycées accueillants sera obligatoire).

Votre candidature sera examinée par un jury et si elle est retenue, vous serez affecté, avec d'autres élèves provenant d'établissements différents, dans l'un des lycées accueillants volontaires en fonction de votre lieu de domicile et du nombre de places d'internat garçons/filles du lycée.

L'animation, supervisée par des enseignants d'anglais référents sera prise en charge par des chargés d'animation étrangers, véritables ambassadeurs linguistiques et culturels, qui vous feront découvrir leur pays et ses coutumes au travers d'activités ludiques.

Vous êtes intéressé(e) ? Alors lisez vite la suite, vous y trouverez toutes les informations utiles à votre inscription.





# NORMANDIE LANGUE 2020

*Du 29 juin au 3 juillet 2020*



## NOTICE D'INFORMATION A DESTINATION DES ELEVES

Si vous êtes admis à participer à la semaine anglophone, vous serez répartis dans l'un des établissements participants qui ne sera pas nécessairement votre lycée d'origine. **Attention ! l'hébergement dans l'internat des lycées accueillants est obligatoire.**

Chaque lycée accueillant organise librement le programme de la session en fonction des pays d'origine des intervenants étrangers qu'il aura choisis ou de leurs compétences personnelles. Il ne s'agit toutefois pas d'activités scolaires, le but étant de vous permettre de découvrir qu'il est possible d'apprendre une langue étrangère de façon ludique. Cette semaine d'immersion est donc organisée en activités diverses (cours de cuisine, ateliers théâtre, sport, sorties, danses...). Il ne s'agit en aucun cas de cours d'anglais et le public cible n'est pas les élèves bons en anglais, mais les élèves motivés.

**Vous n'avez rien à déboursier !** La Région Normandie prend en charge l'ensemble des frais (hébergement, restauration, frais d'organisation des activités et des sorties et rémunération des différents intervenants : professeurs référents, intervenants étrangers et surveillants d'internat). Le lycée accueillant pourra éventuellement vous demander d'apporter des vêtements ou du matériel spécifique (ex : maillot de bain).

Vous devrez vous rendre dans l'établissement accueillant le lundi matin et repartir le vendredi soir par vos propres moyens. Vous pourrez éventuellement vous organiser en co-voiturage si vous le souhaitez mais la Région n'interviendra pas sur ce point.

En déposant votre candidature, **vous vous engagez personnellement et de façon authentique à assister au stage si votre demande est retenue.** Ce point est essentiel car il conditionne la réussite de cette semaine d'immersion. Par ailleurs, une sélection sera opérée et tous les candidats n'auront pas la possibilité d'intégrer le dispositif. Si votre candidature a été retenue parmi de nombreuses autres, il importe que vous honoriez votre engagement. Dans l'hypothèse où vous ne vous présenteriez pas dans le lycée chargé de vous accueillir, une demande de justification serait adressée à votre domicile et à votre établissement par la Région et le Rectorat de votre académie ou la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Par ailleurs, aucun changement de lieu d'affectation ne sera effectué, hors cas de force majeure. Celui-ci sera laissé à l'appréciation des membres du jury.

**Le proviseur de votre lycée ou votre professeur d'anglais vous ont présenté le dispositif Normandie Langue 2020, ses objectifs et ses modalités. Ils sont vos principaux interlocuteurs.**

## PROCEDURE DE CANDIDATURE

Si vous souhaitez participer à la session 2020 de ce dispositif, trois possibilités pour vous inscrire. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne **jusqu'au lundi 9 mars 2020 (minuit)**.

- En flashant le QR code suivant



Ou

- En cliquant sur le lien suivant : <https://urlz.fr/aXHj>

Ou bien encore

- En vous connectant sur le site [www.normandie.fr](http://www.normandie.fr) (rubrique Normandie Langue 2020)

A l'issue de l'enregistrement, une clé personnelle vous sera communiquée par retour de mail. Celle-ci vous permettra de revenir sur votre questionnaire pour une éventuellement modification.

Nous vous conseillons de compléter ce questionnaire dématérialisé avec la collaboration d'un adulte référent. Pensez également à bien vérifier l'exactitude de votre adresse mail afin d'être assuré de recevoir nos messages.

Seules seront prises en compte les candidatures complètes qui auront été déposées via le formulaire en ligne avant la date limite.

**Aucun formulaire papier ne sera accepté.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Sylvie FRICHOT  
02.32.76.86.38  
[sylvie.frichot@normandie.fr](mailto:sylvie.frichot@normandie.fr)

ou

Mme Karine PATRY  
02.35.52.22.43  
[karine.patry@normandie.fr](mailto:karine.patry@normandie.fr)

REGION NORMANDIE (Site de Rouen)  
*Direction des Lycées de Normandie*  
*Service Ambition et réussite éducative*